



Département : Biologie **Domaine :** Sciences de la Nature et de la Vie **Filière :** Sciences biologiques
Année universitaire : 2023/2024

$$MC = MSE (1 - \alpha (r + d / 2 + s / 4))$$

$$MSE = \sum (MS_i / n) \text{ où } MS_i \text{ est la moyenne par semestre}$$

α : Taux d'abattement estimé à 0,04, r : Nombre de redoublement, par année, d : Nombre d'admissions avec dettes par année, s : Nombre d'admissions après la session de rattrapage par semestre, n : Nombre de semestres concernés (= 6)

Liste des candidats Antérieurs-Etablissement postulants en première année Master « Biologie moléculaire et cellulaire » au titre de l'année 2023/2024

Ordre	Matricule	Nom	Prénom	Spécialitédiplôme	Moy. sans pondération	D	R	S	Moy. classement	Décision/ Motifs
1	15/36049452	Harrez	Mehdi	Biologiemoléculaire	10,960	0	0	1	10,850	Retenu (e)
2	15/36047452	Madi	Nesrine	Biologiemoléculaire	10,440	0	0	4	10,022	Retenu (e)
3	15/36047184	Benbada	Halima	biologie et physiologie végétale	/	/	/	/	/	Non Retenue : Spécialité du diplôme non conforme au master demandé

Fait à Guelma le 10/10/2023



Département : Biologie **Domaine :** Sciences de la Nature et de la Vie **Filière :** Sciences biologiques
Année universitaire : 2023/2024

$$MC = MSE (1 - \alpha (r + d / 2 + s / 4))$$

$$MSE = \sum (MS_i / n) \text{ où } MS_i \text{ est la moyenne d'un semestre}$$

α : Taux d'abattement estimé à 0,04, r : Nombre de redoublement, par année, d : Nombre d'admissions avec dettes par année, s : Nombre d'admissions après la session de rattrapage par semestre, n : Nombre de semestres concernés (= 6)

Liste des candidats Hors-Etablissement postulants en première année
Master « Biologie moléculaire et cellulaire » au titre de l'année 2023/2024

Ordre	Matricule	Nom	Prénom	Spécialité diplôme	Moy. sans pondération	D	R	S	Moy. classement	Décision/ Motifs
1	360/17666	Gharbi	hazar	Licence Biochimie	11,447	0	0	0	11,447	Retenu (e)

Fait à Guelma le 10/10/2023



Département : Biologie **Domaine :** Sciences de la Nature et de la Vie **Filière :** Sciences biologiques
Année universitaire : 2023/2024

$$MC = MSE (1 - a (r + d / 2 + s / 4))$$

$$MSE = \sum (MS_i / n) \text{ où } MS_i \text{ est la moyenne du semestre } i$$

a: Taux d'abattement estimé à 0.04, *r*: Nombre de redoublement, par année, *d*: Nombre d'admissions avec dettes par année, *s*: Nombre d'admissions après la session de rattrapage par semestre, *n*: Nombre de semestres concernés (= 6)

Liste des candidats Passerelles postulants en première année Master « Biologie moléculaire et cellulaire » au titre de l'année 2023/2024

Ordre	Matricule	Nom	Prénom	Spécialité	Moy. sans pondération	D	R	S	Moyenne de classement	Décision / Motifs
1	18/36038578	Brahmia	Nourhane	Sciences Naturelles	14.160	0	0	0	14,160	Retenu (e)
2	18/34043676	Bouhafis	Malak	Sciences Naturelles	12.633	0	0	0	12,633	Retenu (e)
3	1998/406035	Boulimani	Abla	Biochimie	11.770	0	2	0	10,828	Retenu (e)
4	94/424028	Boufama	Yamina mounia	Biochimie	10.770	2	1	0	10,124	Retenu (e)
5	01/654623	Hfafsa	Lamia	Biologie et physiologie végétale	/	/	/	/	/	Non Retenue : Spécialité du diplôme non conforme au master demandé

Fait à Guelma le 10/10/2023



Département : Biologie **Domaine :** Sciences de la Nature et de la Vie **Filière :** Sciences biologiques
Année universitaire : 2023/2024

$$MC = MSE (1 - a (r + d / 2 + s / 4))$$

$$MSE = \sum (MS_i / n) \text{ où } MS_i \text{ est la moyenne du semestre } i$$

a: Taux d'abattement estimé à 0.04, *r*: Nombre de redoublement, par année, *d*: Nombre d'admissions avec dettes par année, *s*: Nombre d'admissions après la session de rattrapage par semestre, *n*: Nombre de semestres concernés (= 6)

Liste des candidats Passerelles postulants en deuxième année Master « Biologie moléculaire et cellulaire » au titre de l'année 2023/2024

Ordre	Matricule	Nom	Prénom	Spécialité	Moy. sans pondération	D	R	S	Moyenne de classement	Décision / Motifs
1	11/6027853	Amiar	Somia	Docteur En Médecine	14.95	0	0	0	13,770	Retenu (e)
2	39019378	Harfouche	Zahra	Pharmacie	11,444	0	0	1	10,986	Retenu (e)

Fait à Guelma le 10/10/2023